

**Aldo Widmer, secrétaire de la Commission fédérale de maturité professionnelle (CFMP)**

## La maturité professionnelle a gagné en visibilité

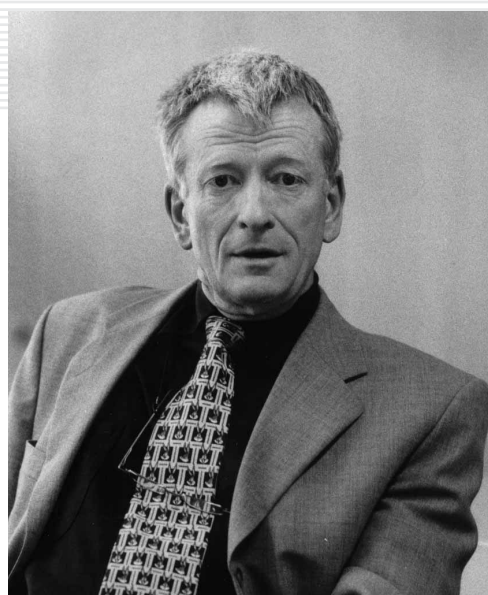
ActualitésFPPr 157 du 16 novembre 2005

**Aldo Widmer quitte le Secrétariat général de la CFMP après dix ans d'activité au sein de la Commission fédérale de maturité professionnelle. C'est l'occasion, pour aFPPr, de dresser un bilan. La maturité professionnelle est-elle bien ancrée? Des réformes sont-elles nécessaires?**

**ActualitésFPPr:** *La maturité professionnelle a été introduite il y a onze ans. Il a alors fallu surmonter deux obstacles: faire assurer l'équivalence maturité gymnasiale - maturité professionnelle et offrir la possibilité d'étudier dans les écoles supérieures (université et hautes écoles spécialisées). Y est-on parvenu?*

**Aldo Widmer:** En principe, l'équivalence est maintenant acquise: les études commencent dans les deux cas après l'école obligatoire et mènent au degré tertiaire. La maturité professionnelle a sorti définitivement la formation professionnelle de l'impasse.

La Suisse s'offre maintenant deux filières d'études supérieures qui ont chacune leurs prestataires. Pour que l'équivalence soit réelle, il faut des traverses permettant de passer d'un rail à l'autre après le secondaire II. La passerelle «Dubs» a ouvert un chemin praticable. Mais il manque encore une application équivalente à bien des croisées, une contrepartie et, parfois, la clairvoyance selon laquelle la maturité gymnasiale doit être suivie d'un module bien défini – logiquement un module de formation pratique – pour mener à des études dans une haute école spécialisée.



### *Où en est la maturité professionnelle en Suisse romande?*

La maturité professionnelle est bien implantée dans toutes les régions de Suisse, mais des nuances demeurent. En Suisse romande, la tendance reste au cursus scolaire classique. Cela vaut également pour la maturité professionnelle. Les jeunes Alémaniques sont plus nombreux à préparer la MP. La maturité professionnelle y est considérée maintenant comme une réelle alternative à la maturité gymnasiale ou à d'autres filières scolaires de formation. Appréciée et reconnue, elle a maintenant le statut de voie «intermédiaire».

La maturité professionnelle devrait ouvrir la porte aux hautes écoles spécialisées. Est-ce vraiment le

cas aujourd'hui? Les HES sont de plus en plus nombreuses à faire passer un examen d'entrée.

J'ignore si de plus en plus de HES font passer un examen d'entrée. Nous pouvons déjà être contents que les hautes écoles spécialisées reconnaissent la maturité professionnelle. Le scepticisme des débuts a bien disparu. Les titulaires de la MP ont prouvé qu'ils étaient capables d'accomplir des études dans une HES. Le problème réside dans le fait que certaines hautes écoles spécialisées, dans leur lutte pour atteindre un nombre suffisant d'étudiants, acceptent des personnes sans maturité professionnelle. Aussi longtemps que ces cas demeurent exceptionnels – personnes ayant suivi un cursus de formation extraordinaire, Suisses revenant de l'étranger ou intéressés d'un certain âge – il n'y a rien à objecter. Ce qui est inadmissible, c'est que les hautes écoles spécialisées fassent passer un examen d'entrée à tout le monde pour recruter davantage d'étudiants ou ouvrent leurs portes à des gymnasiens et à des gymnasiennes sans poser de conditions préalables.

### ***Quelle est l'importance de la maturité professionnelle en dehors du monde des hautes écoles spécialisées?***

La maturité professionnelle a été conçue comme voie d'accès aux hautes écoles spécialisées. Entre-temps, elle a gagné en notoriété bien au-delà des HES: elle est intéressante pour les jeunes qui veulent disposer d'un bagage un peu plus étoffé que celui offert par la seule formation professionnelle de base, qui veulent savoir «tout ce que le monde cache en lui-même». Les études dans les écoles de maturité professionnelle MP sont reconnues et utiles pour tous ceux qui veulent passer un examen professionnel supérieur ou entrer dans l'enseignement. La MP revêt aussi une certaine importance pour les personnes qui viennent d'un milieu où on ne faisait pas d'études supérieures. Il n'est pas rare que les candidates et les candidats à la MP soient les premiers de la famille à accéder au monde des hautes écoles.

### ***La MP est-elle reconnue à l'étranger?***

La maturité professionnelle fédérale n'est malheureusement ni connue ni reconnue à l'étranger. Cette tâche revient à nos autorités. Comme de telles reconnaissances sont toujours mutuelles, les deux parties doivent trouver un terrain d'entente. Malheureusement les craintes jouent un rôle important. Si on se met à faire des comptes d'apothicaire (lire compter le nombre des leçons), on crée problèmes et prétextes. Il faudrait un peu

plus de compréhension internationale: si une personne a le bagage intellectuel nécessaire pour entrer dans une haute école de son pays, elle l'a aussi pour un autre pays.

### ***Il est question que l'ordonnance sur la maturité professionnelle subisse des changements. En quoi consisteront-ils et qu'attendez-vous de cette réforme?***

Mis à part certains ajustements à la nouvelle loi sur la formation professionnelle et l'adjonction de quelques expériences, il s'agit à mon avis de trois thèmes principaux:

Premièrement, nous devons nous demander si l'actuel canon des matières est adéquat. Lors de la création de la MP, on s'est peut-être trop orienté sur le canon des disciplines gymnasiales. Autrement dit: il s'agit de la thématique largeur versus profondeur. Pourquoi ne pas renoncer à une matière pour gagner du temps et approfondir d'autres domaines? Nous devons abandonner l'idée selon laquelle la MP peut offrir un bagage complet de formation générale.

Deuxièmement, le système MP doit être plus souple. Actuellement, l'intéressé doit suivre l'orientation imposée: qui accomplit un apprentissage technique préparera une maturité professionnelle technique! A l'avenir, on tiendra compte des intérêts du candidat qui pourra alors entreprendre les études HES de son choix. Cela signifie bien sûr que les apprenants assument leurs responsabilités, planifient leurs études et se fixent des objectifs.

Troisièmement, il s'agit de fixer dans l'ordonnance sur la maturité professionnelle l'interdisciplinarité qui n'est aujourd'hui ancrée que dans les programmes d'études cadre. Elle est en passe de devenir une des caractéristiques de la maturité professionnelle.

La réforme doit se faire par étapes, c'est-à-dire pas trop rapidement pour que les écoles ne sentent pas dépassées; elle ne doit pas non plus être remise aux calendes grecques car la MP doit rester dynamique.

### ***Etes-vous favorable à un seul type de maturité professionnelle?***

Il me semble bon d'avoir une maturité professionnelle à options. Les différences entre les orientations actuelles doivent être réduites. Je m'imagine un tronc commun relativement étroit et complété obligatoirement par une palette de matières facultatives et à option.

Toute maturité professionnelle serait alors à niveau pour les études dans une haute école spécialisée. Grâce aux branches à option, les étudiant-e-s des écoles professionnelles peuvent orienter leur programme vers la formation qu'ils visent et acquérir des compétences dans des disciplines qui les intéressent particulièrement. Une tendance remarquée de temps à autre consiste à évaluer une maturité professionnelle selon son type; ce genre de situation disparaîtrait. Avec une maturité professionnelle unique et à options, seules la formation professionnelle de base et les prestations effectives compteraient. Une MP unique ainsi comprise créerait certes un nouveau dynamisme.

***Les MP artisanale et artistique n'arrivent pas à prendre leur essor. Comment les sauver?***

La maturité professionnelle artistique ne me semble pas sujette à problème. Elle ne concerne que les personnes qui accomplissent un apprentissage dans les arts visuels et qui veulent poursuivre des études dans ce domaine.

La maturité professionnelle artisanale se révèle effectivement plus problématique. Je pense qu'il manque ici un lien avec les HES et que cette MP se trouve prise en sandwich entre les maturités professionnelles technique et commerciale. Il sera difficile de la sauver.

***Supposons qu'une jeune personne douée opte pour une profession artisanale et songe à préparer une maturité professionnelle. Que lui conseilleriez-vous?***

Je lui conseillerais de préparer soit une MP technique, soit une MP commerciale en fonction de ce qu'elle compte entreprendre plus tard. Je ne vois pas pourquoi un jeune qui accomplit un apprentissage artisanal n'aurait pas autant de mathématiques et de matières scientifiques ou de comptabilité qu'un apprenti du domaine technique ou une apprentie du secteur commercial. Ce qui est décisif, c'est ce que l'on fera après l'apprentissage et après la maturité professionnelle. Et comme il n'y a pas de débouché logique après une MP artisanale, ce sont les conditions des HES techniques et économiques qui comptent.

***Et quel est le développement dans le commerce de détail?***

Nous devons élaborer des modèles de formation adaptés à la maturité professionnelle commerciale pour attirer davantage d'apprenants dans cette orientation professionnelle. La MP était jusqu'à

maintenant trop étroitement liée à la formation commerciale de base. Les choses semblent bouger aujourd'hui: des filières de formation MP commerciale se créent dans divers cantons, elles sont appelées classes additives et s'adressent aux jeunes de diverses professions.

***Que faut-il entreprendre pour que l'apprentissage et la maturité professionnelle restent la voie royale pour entrer en HES – ou tout au moins dans certaines HES?***

Nous devons prendre soin de la formation professionnelle en général et de la maturité professionnelle en particulier et les soutenir; elles doivent rester intéressantes pour les entreprises et pour les jeunes.

Nous devons aussi rester vigilants pour que les hautes écoles spécialisées ne ciblent pas trop sur le public gymnasial. La formation professionnelle de base – donc le contact direct avec l'étau, le fer à souder, la machine à calculer, le pinceau, le marteau – doit être valorisée dans les hautes écoles spécialisées. Les filières HES doivent construire sur les bases que les étudiants apportent, c'est-à-dire une grande expérience pratique. Si la pratique professionnelle n'est considérée que comme secondaire, la maturité professionnelle en souffrira et toute la formation professionnelle avec elle. Les hautes écoles spécialisées scieraient la branche sur laquelle elles sont assises, elles perdraient de leur attrait et seraient considérées comme des universités de deuxième catégorie.

***Pouvez-vous nous parler d'un moment fort durant votre carrière à la CFMP?***

Il me serait difficile de citer un seul moment fort. Le 10e anniversaire de la MP, fêté au printemps 2004, a été un grand événement; la petite plante s'était bien développée depuis 1994 et était devenue un arbre robuste et de haute stature. Mais je garderai surtout en mémoire les contacts que j'ai noués au cours de ces années à la CFMP avec les autorités et les offices cantonaux, les responsables de l'OFFT, les écoles, les enseignants, les directeurs et bien d'autres personnes.

Je tiens à mentionner en particulier la Commission fédérale de maturité professionnelle et ses membres engagés, actifs et coopérants. Je les remercie de la collaboration dont j'ai pu bénéficier au cours des dix ans écoulés.

***Vous retournez maintenant à l'enseignement.  
Qu'est-ce qui a changé à l'école depuis 1994?***

Difficile de dire ce qui a changé, car durant les dix ans où j'ai exercé mon activité à la CFMP en tant que secrétaire général, j'ai enseigné à temps partiel dans une école de maturité professionnelle. Je constate que les jeunes sont bien informés. Ils savent ce qu'est la MP et quelles exigences s'y rattachent. Les critiques et les avis négatifs pleuvent sur les jeunes d'aujourd'hui.

Personnellement, je trouve que le public MP est le meilleur qu'on puisse imaginer. La voie qu'ils ont choisie n'est pas facile et seules les personnes motivées s'y engagent; ces jeunes savent ce qu'ils veulent, ce qu'ils peuvent et doivent faire. Enseigner à ces jeunes est certes un défi

permanent, mais c'est aussi un très beau défi. Je me réjouis de reprendre mes activités d'enseignant pendant quelques années encore, d'apporter à ces jeunes gens motivés, actifs et optimistes quelques facettes de culture générale et de leur montrer les richesses culturelles du monde qui se cache derrière le savoir et les capacités professionnelles.

Interview réalisée par Emil Wettstein et Daniel Fleischmann.

Aldo Widmer a été secrétaire général de la Commission fédérale de maturité professionnelle (CFMP) pendant dix ans.

Adresse: Rosenacker 12 A, 9404 Rorschacherberg,  
071 850 01 60/61, alwidmer@paus.ch